

PAGE 1

Formation professionnelle : un atelier pour une meilleure implication du secteur privé

PAGE 2

◆ Reformes en matière de formation professionnelle : Bientôt une plateforme d'expertise pour accompagner le Burkina Faso

◆ Le Bureau du Conseil du Travail et du dialogue social de l'UEMOA au Patronat burkinabé

PAGE 3

◆ Formulation d'un programme régional de développement d'une agriculture durable et de sécurité alimentaire : Une équipe de consultants au Patronat

PAGE 4

◆ Financement de la formation professionnelle : Le Patronat et le FAIPA sensibilisent les entreprises du secteur privé

PAGE 5

◆ Atelier technique d'examen du projet Plan National d'Adaptation du Burkina Faso

PAGE 6

◆ Le code des investissements en relecture

PAGE 7

◆ Le CNPB chez la Représentante résidente de la Banque Africaine de Développement

PAGE 8

◆ La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) : les acteurs formés sur le processus de sa révision.

PAGE 9

Le CNPB chez le Chef de la Délégation de l'Union Européenne

◆ **PAGE 10**

Le Programme d'Appui au Secteur Forestier (PASF) en examen

Formation professionnelle: un atelier pour une meilleure implication du secteur privé



Malgré toutes ces initiatives, force est de reconnaître que beaucoup reste à faire quant à la définition cohérente d'un dispositif national de formation professionnelle dans lequel le secteur privé s'insère a-t-il relevé.

Il a encouragé les participants à s'investir pleinement dans les échanges et formuler des recommandations judicieuses pour une meilleure implication du secteur privé dans le dispositif et le processus de formation professionnelle au Burkina Faso.

Le Conseil National du Patronat Burkinabé a organisé le jeudi 30 avril 2014 à l'Hôtel Palm Beach un atelier sur l'implication du secteur privé dans le dispositif et le processus de la formation professionnelle.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Politique Nationale Sectorielle d'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle (PAPS/EFTP), l'objectif de cet atelier était d'identifier et d'analyser les apports, les besoins, les attentes et les préoccupations exprimés par le secteur privé en matière de formation professionnelle et valorisation des ressources humaines.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par Docteur Jean Baptiste YAMEOGO, Président du Comité Statuaire du CNPB, représentant le Président du CNPB, qui avait à ses côtés le Coordonnateur du PAPS/EFTP Monsieur BAKYONO Ambroise, et de Monsieur COMPAORE Issa, Président de la Commission Education, Emploi et Formation du CNPB.

Prononçant le discours d'ouverture, Docteur YAMEOGO a indiqué qu'avec la libéralisation de l'économie et le désengagement progressif de l'Etat dans les secteurs productifs, le secteur privé burkinabé a connu une expansion durant la décennie. Pour satisfaire ainsi les besoins en compétences de ces entreprises, des efforts sont fournis par l'Etat et les partenaires au développement pour le développement du capital qui figure dans les axes stratégiques de la SCADD, de la politique nationale de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle.

Des communications ont été présentées au cours de cette journée à savoir :

- ◆ Présentation du PAPS/EFTP ;
- ◆ Les attentes du privé et plus particulièrement des entreprises privées dans le domaine de la formation professionnelle ;
- ◆ Le rôle du privé dans le domaine de la formation professionnelle suivant la PN-EFTP ; son schéma directeur et son Plan d'Actions 2011-2015 ;
- ◆ Le concept de partenariat centre ou établissement de formation/entreprise ;
- ◆ De l'opportunité de l'adoption d'une charte État/secteur privé pour la promotion de la formation professionnelle.



Aussi, la journée a permis aux participants de connaître les domaines et modalités de partenariat/collaboration entre le secteur privé et les structures en charge de la formation professionnelle, d'exprimer les préoccupations et attentes du privé du dispositif actuel et du processus de formation.

Reformes en matière de formation professionnelle : Bientôt une plateforme d'expertises pour accompagner le Burkina Faso

Le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a organisé le 17 avril 2014 dans la salle de réunion du Centre de formation professionnelle de Ouagadougou, une rencontre d'information sur un projet de plateforme d'expertises en formation professionnelle.

Cette rencontre avait pour objectif de présenter le projet « plateforme d'expertises en formation professionnelle (P-FOP) » du Pôle Éducation de Dakar de l'UNESCO, afin de recueillir les suggestions des participants pour faciliter sa mise en œuvre.

Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 6 millions d'euros sur une période de 4 ans et demie. Le Chef de projet éducation et formation professionnelle de l'AFD, Monsieur Christian Fusillier

et le Coordonnateur du Pôle de Dakar Monsieur Guillaume Husson ont fait le déplacement à Ouagadougou pour présenter le projet.

Le projet de plateforme d'expertise en formation professionnelle est un concept développé par le Pôle de Dakar qui vise à mettre en place un groupe d'experts en formation professionnelle qui pourra être mobilisé pour accompagner les réflexions sur les reformes en matière de formation professionnelle. Il s'agira de répondre à la demande des pays qui veulent définir, rénover ou développer leurs dispositifs de formation professionnelle.

Le projet comporte trois composantes :

- ◆ Contribution à l'opérationnalisation des reformes dans 4 pays partenaires (Sénégal, Cote d'Ivoire, Mauritanie, Burkina) ;

- ◆ Information, échanges et production de référence ;
- ◆ Soutien à l'innovation.

Dans les pays d'intervention, les Ministères en charge de la formation professionnelle constituent la porte d'entrée du projet. La première étape de l'intervention consistera en la mobilisation de l'expertise autour de la plateforme, ensuite l'expertise constituée réalise un diagnostic de la situation pour identifier les freins à la mise en œuvre des différentes réformes de la formation professionnelle. La dernière étape consistera à mettre en place un groupe technique qui peut comprendre aussi bien des experts nationaux qu'internationaux, pour réfléchir sur les mécanismes pour lever ces freins.

Le Bureau du Conseil du Travail et du dialogue social de l'UEMOA au Patronat burkinabé



Le lundi 24 mars 2014 à 10h, le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) a reçu en présence de représentants du mouvement syndical, le Bureau du Conseil du Travail et du dialogue social de l'UEMOA (CTDS/UEMOA) conduite par son Président, Monsieur DJAGOUN AFOUDA Ernest. La délégation qui a été reçue par le Secrétaire à l'information et Porteparole du Bureau du CNPB Monsieur Harouna TOGUYENI, est ve-

nue présenter aux partenaires sociaux le CTDS.

Monsieur DJAGOUN a au nom du Bureau du CTDS, remercié le CNPB pour l'accueil et le cadre mis à leur disposition pour cette rencontre. Il a indiqué que la présence du Bureau du CTDS s'inscrit dans le cadre

d'une tournée d'information sous-régionale dans les huit pays de l'UEMOA.

L'objectif de ces tournées a-t-il indiqué est d'informer les mandats tripartites et la société civile, des activités et des missions de cet organisme communautaire.

En guise de présentation, Monsieur DJAGOUN a dit que le CTDS / UEMOA a été créé en 2009 avec pour objectif de faire participer les acteurs sociaux aux activités de l'U-

nion. Face à la récurrence des crises, les Chefs d'État ont trouvé nécessaire de mettre en place cet outil de prévention des conflits.

Il se compose de trois organes :

- ◆ L'Assemblée générale qui comprend 72 membres ;
- ◆ Le Bureau composé d'un président et deux vice-présidents ;
- ◆ Le secrétariat administratif permanent.

Le CTDS a pour missions :

- ◆ D'examiner toutes questions susceptibles d'avoir un impact social dans l'Union ;
- ◆ De renforcer les mécanismes de concertation tripartite ;
- ◆ De renforcer les structures nationales de dialogue dans les pays de l'Union.

➔
(Suite p.3)

(suite de la page 2)

Si l'objectif premier de ces tournées était d'informer sur les activités et les missions de cet organe communautaire, elles devaient aussi permettre de recueillir les attentes des partenaires en termes d'appui.

Aussi, tout en saluant l'initiative du Bureau du CTDS, les partenaires sociaux ont indiqué qu'il existait au niveau national, un certain nombre

de cadres de dialogue tels que la Commission Consultative du Travail, la rencontre Gouvernement / Syndicats, la rencontre Gouvernement / Secteur privé. Mais, un cadre de dialogue tripartite à l'image du CTDS n'existe pas encore. Aussi, ils ont souhaité l'appui du CTDS pour sa mise en place.

Monsieur DJAGOUN a rassuré les partenaires sociaux de la disponibilité du Bureau du CTDS à soutenir

la mise en place d'un cadre de dialogue social tripartite au Burkina Faso qui reste avec le Benin, les seuls pays de l'UEMOA qui n'en disposent pas encore.

C'est sur cette note que Monsieur TOGUYENI a remercié les participants pour leur présence avant de lever la séance.

Le lundi 17 mars 2014, le président du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) Monsieur NACOULMA Birahima a reçu en audience, une équipe de consultants de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) composée de Messieurs Alain ONIBON et Bila Roger KABORE. En charge d'une étude de formulation d'un programme régional de développement d'une agriculture durable et de sécurité alimentaire, cette équipe est venue s'entretenir avec le patronat sur le sujet.

Monsieur NACOULMA Birahima, Président du CNPB, après avoir souhaité la

bienvenue aux consultants, leur a laissé le soin de situer l'objet de leur venue.

Monsieur ONIBON a remercié le Président pour l'accueil et la disponibilité puis a indiqué que l'UEMOA a mandaté une équipe de consultants pour réfléchir sur de nouvelles orientations à donner à l'agriculture dans les prochaines décennies au niveau de l'espace communautaire. Le constat est que les interventions dans le secteur agricole ne sont pas des projets intégrés, toute chose qui limite l'impact des différentes politiques dans

le secteur. Les rendements demeurent faibles si bien que la région est obligée de recourir à l'importation. L'idée qui sous-tend cette étude poursuivra-t-elle, est d'arriver à un programme de développement de l'agriculture qui prenne en compte l'ensemble des chaînes de valeurs depuis la production jusqu'à l'écoulement.

Venant en complément à son prédécesseur, Monsieur KABORE a pris l'exemple de la filière coton qui marche assez bien au Burkina,

initiative puis a indiqué que l'étude vient à point nommé car très souvent, les projets sont conçus sans que tous les volets liés à leur réussite ne soient bien pris en compte. A titre illustratif, il a pris l'exemple des nombreux périmètres irrigués au Burkina Faso, réalisés à coûts de milliards mais qui sont sous-exploités. Tout en saluant l'esprit « révolutionnaire » de l'étude, il a exprimé son scepticisme quant à l'aboutissement des recommandations qui en découleront. Cela nécessite a-t-il dit, un changement de fond dans la manière de concevoir et de mettre en œuvre les actions. L'administration étant généralement très bureaucratique.

Formulation d'un programme régional de développement d'une agriculture durable et de sécurité alimentaire : Une équipe de consul-

du fait que tous les chaînons sont pris en compte dans la stratégie de promotion de la filière à travers les crédits de campagne pour l'achat des intrants, l'encadrement technique, l'achat des récoltes par les sociétés cotonnières. L'idée est donc de repenser la politique communautaire de l'agriculture qui s'illustre aujourd'hui par des interventions isolées, de sorte à ce que, dans les filières à haut potentiel, il y ait une connexion entre la production et le marché.

Monsieur NACOULMA a remercié l'équipe de consultants pour leur

Aussi, il a suggéré à l'équipe de consultants, de proposer que la mise en œuvre soit confiée à une agence d'exécution de type privé, à l'image de la Maison de l'Entreprise du Burkina afin d'éviter les lourdeurs de l'administration publique.

Monsieur ONIBON a remercié le Président NACOULMA pour cette contribution puis a souhaité que le Patronat appuie fortement leurs propositions notamment, le volet portant sur l'ancrage institutionnel.

Financement de la formation professionnelle : Le Patronat et le FAFPA sensibilisent les entreprises du secteur privé



Le Conseil National du Patronat burkinabé (CNPB) a organisé le mardi 15 avril 2014 à Hôtel splendide une journée de sensibilisation des entreprises sur le financement de la formation professionnelle par le Fonds d'Appui à la Formation et l'Apprentissage (FAFPA).

Informers les entreprises privées sur les nouvelles conditions d'interventions du FAFPA, identifier les entraves et les difficultés qui limitent l'utilisation des services du FAFPA par les entreprises, proposer des solutions pour améliorer l'accès du secteur structuré aux produits de FAFPA tels étaient les objectifs de cet atelier.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par le Directeur de la formation professionnelle Monsieur BAKYONO Ambroise, qui avait à ses côtés Docteur Jean Baptiste YAMEOGO, Président du Comité Statuaire du CNPB, Madame TRAORE Lucie, Directrice du FAFPA, de Madame YAMEOGO Philomène, Secrétaire Générale du CNPB et de Monsieur COMPAORE Issa, Président de la Commission Education, Emploi et Formation du CNPB.

Dans le mot introductif, le Représentant du Président du CNPB a indiqué que le CNPB de par sa mission et ses objectifs a toujours mis un accès particulier sur le renforcement des capacités de ses membres qui nécessitent un suivi compte tenu de l'évolution socio-économique et technologique.

Le CNPB compte plus de 40000 entreprises (grandes, PME, micro entreprises) qui œuvrent dans tous les secteurs d'activités de l'économie et dans les 13 régions du Burkina et ne saurait être en marge d'initiatives contribuant au renforcement de leurs compétitivité et productivité.

Prononçant le discours d'ouverture Monsieur BAKYONO a précisé que le FAFPA a été créé pour prendre en compte

la question du financement de la formation professionnelle qui rentre en droite ligne avec la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle adoptée en 2008.

Le FAFPA bénéficie actuellement d'un appui financier important du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle PASPS/EFTP et peut répondre de façon efficace aux sollicitations des entreprises.

Ainsi, il a encouragé les participants à s'investir pleinement dans les échanges pour tirer le maximum d'informations et d'opportunités de cette rencontre.

En rappel, le PAPS/EFTP est un programme de 7 milliards de FCFA qui vise l'opérationnalisation de la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnel (PN/EFTP). Son objectif général est d'élever le niveau de connaissances et de compétences de la population active et, plus particulièrement des jeunes, pour favoriser leur insertion dans les emplois d'aujourd'hui et les métiers porteurs de demain afin de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté et plus spécifiquement, d'améliorer l'offre de formation professionnelle et de l'employabilité des jeunes.



Deux communications ont été présentées au cours de cette journée relatives aux objectifs, services et conditions d'intervention du FAFPA et aux actions contenues dans le plan d'actions du PAPS/EFTP qui concernent le secteur privé.

Aussi, la journée a permis aux participants de mieux connaître les conditions de financement des plans de financement auprès du FAFPA en lien avec la dynamique du PAPS/EFTP, d'exprimer leurs préoccupations et attentes vis-à-vis du Fonds.

Conformément à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la conférence des parties en sa 17^{ème} session tenue du 28 novembre au 11 décembre 2011 à Durban en Afrique du Sud a adopté la décision 5/CP.17 relative aux plans nationaux d'adaptation (PNA) aux changements climatiques en vue d'aider les pays les moins avancés à une meilleure prise en compte des changements climatiques dans les politiques et stratégies de développement. En exécution de cette décision, le Burkina Faso a entrepris depuis fin 2012 d'élaborer son PNA. Pour ce faire, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a organisé le mardi 1^{er} avril 2014 dans la salle de conférence du MEDD un atelier technique d'examen du projet Plan National d'Adaptation (PNA) du Burkina Faso.

Un atelier technique qui vise à examiner le projet de Plan National d'Adaptation ainsi que des rapports sectoriels associés qui ont déjà fait l'objet de plusieurs ateliers de concertation avec des acteurs au sein des départements ministériels concernés.

Faisant partie de l'un des premiers pays à avoir son PNA, l'examen du rapport du Projet PNA du Burkina Faso a été ponctué par deux présentations à savoir :

- ◆ La présentation du PNA ;
- ◆ Le processus de formulation au Burkina Faso.

En effet, ce qu'il faut retenir du PNA, c'est qu'il est un ensemble

été élaboré sous la forme d'un programme avec des objectifs d'adaptation de long terme, orienté vers les politiques et un processus itératif et prenant en compte six secteurs d'activités notamment :

- ◆ agriculture et sécurité alimentaire ;
- ◆ environnement et ressources naturelles ;
- ◆ ressources animales et halieutiques ;
- ◆ santé ;
- ◆ infrastructures et habitat ;
- ◆ énergie.

Atelier technique d'examen du projet Plan National d'Adaptation du Burkina Faso

de projets pilotes d'adaptation aux changements climatiques comprenant la sensibilisation sur les changements climatiques, les actions d'adaptation à l'échelle communautaire et la planification intégrant les changements climatiques, exécuté sur la base d'une approche partenariale institutionnelle et d'une collaboration triangulaire décideurs-chercheurs pour une réponse réelle et multisectorielle d'adaptation aux changements climatiques.

Bénéficiant de l'appui technique et financier du PNUD, le PNA constitue une réponse durable aux changements climatiques parce qu'il a

Conscient que le PNA est l'aboutissement d'un processus participatif et d'apprentissage pour apporter des solutions à moyen et long termes aux préoccupations des populations vulnérables aux changements climatiques, une feuille de route sur le processus de finalisation du PNA a été proposée.

Chaque 5 juin étant la Journée Mondiale de l'Environnement, la date du 5 juin 2014 a été retenue pour la validation nationale du PNA et son adoption en conseil de ministres est prévue pour le 25 juin 2014.



1221 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah

01 BP 1482 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél.(226) 50 33 03 09

Fax. (226) 50 33 03 08

Email: cnpb@fasonet.bf ;

site web: www.patronat.bf

Le code des investissements en relecture



Ayant fait l'objet d'une première relecture en 2013 et jugé insuffisamment attractif pour les milieux d'affaires, le code d'investissement a été soumis une fois de plus pour relecture à travers une rencontre de concertation organisée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) le 18 mars 2014 dans la salle de réunion de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso.

Pour ce faire, elle a réuni l'ensemble des acteurs impliqués au premier rang desquels figure le patronat burkinabè autour de l'amendement du rapport provisoire de relecture du code des investissements. L'objectif principal était de recueillir les observations et les propositions devant permettre de prendre en compte les préoccupations spécifiques et d'enrichir le draft de l'étude dans la perspective de l'atelier de validation.

Après une brève introduction qui a permis de situer le contexte de la révision du code, il a été procédé à

la présentation des observations faites par les services techniques du MICA sur l'étude, suivie des échanges sur les observations des autres départements ministériels et des structures invitées.

Les observations et les amendements se résument essentiellement à :

- ◆ réorganiser la présentation des différentes parties de l'étude pour améliorer la cohérence d'ensemble ;
- ◆ **article 26** : préciser les conditions de suppression partielle des avantages ;
- ◆ ajouter les entreprises œuvrant dans le secteur de la préservation de l'environnement, les entreprises d'exploitation faunique et les entreprises œuvrant dans le secteur de la transformation au rang des entreprises susceptibles d'être agréées ;

- ◆ respecter le parallélisme des formes tant au niveau de la délivrance que de la prorogation ou la suppression de l'agrément ;
- ◆ revoir à la baisse le seuil des investissements nécessaires au titre de chaque régime pour ouvrir droit aux avantages ;
- ◆ mettre en place des mécanismes d'incitation pour faciliter l'accès à l'énergie ;
- ◆ **Article 17** : tous les Etats membres étant soumis au TEC UEMOA, il faut supprimer les spécifications faites au niveau de cet article afin d'éviter des confusions car il ya des entreprises dont les intrants sont de la **catégorie 0** au lieu de la catégorie 1 comme proposée ;
- ◆ **Article 33** : préciser le contenu de cet article pour prendre en compte le secteur de la transformation ;
- ◆ Revoir à la baisse le nombre des emplois permanents.

En attendant l'atelier de validation de l'étude, l'avant-projet de code des investissements a été fortement enrichi et devrait davantage refléter les attentes du secteur privé quant au contenu du document final.

* *
*

Le CNPB chez la Représentante résidente de la Banque Africaine de Développement



Après les départements ministériels partenaires, les collectivités territoriales, l'Union Européenne, c'était au tour du premier responsable de la BAD au Burkina Faso, Madame Ginette K. NZAU-MUTETA d'accueillir la délégation du Patronat burkinabè.

En effet, le mercredi 30 avril 2014, le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) a fait un pas de plus pour nouer des relations de partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD).

Forte de onze membres, la délégation patronale était conduite par le Président du CNPB, Monsieur Birahima NACOUKMA. « Cette visite s'inscrit dans le cadre du développement des relations que nous entretenons avec les partenaires au développement et que nous voulons renforcer avec votre institution » a confié le Premier responsable du Patronat.

Ainsi, à l'entame des échanges, la délégation patronale a édifié son hôte

force d'analyse, de proposition et de négociation au service du secteur privé burkinabè.

De ce fait, Monsieur NACOUKMA a salué les efforts déployés par la BAD pour les nombreux chantiers réalisés au Burkina Faso et plus particulièrement au profit du secteur privé. C'est ainsi, qu'au regard des défis qui restent à relever à l'échelle du Patronat, et dans la perspective des échanges futurs qu'il a attiré l'attention de son hôte sur les problèmes de renforcement des capacités des opérateurs économiques, de formation professionnelle et de financement des activités notamment au profit des femmes entrepreneurs.

Madame la Représentante résidente de la BAD s'est dit très heureuse d'accueillir la délégation du Patronat burkinabè dans la mesure où le secteur privé est un partenaire important dans la réalisation des missions de son institution. Elle a alors souligné la pertinence de l'ensemble des points de préoccupation soulevés par

par une brève présentation du CNPB qui a mis en exergue toute l'importance de l'Organisation faîtière des employeurs ressortir son rôle de

le premier responsable du Patronat avant de souligner que le but principal de la stratégie de la BAD pour la période 2013-2022 est justement d'impacter la transformation de l'Afrique pour aboutir à terme à une croissance inclusive.

Poursuivant son exposé, elle s'est voulue rassurante en précisant qu'en dépit des deux axes prioritaires d'opérationnalisation retenus au titre du Burkina Faso pour la période 2012-2016, à savoir les infrastructures et la gouvernance, il existe des appuis budgétaires et institutionnels pour la promotion du secteur privé que son équipe technique se fera le plaisir d'exposer aux membres du CNPB lors d'une rencontre ultérieure.

Enfin, dans le but de mieux présenter les opportunités offertes au secteur privé, Madame NZAU-MUTETA a proposé aux représentants patronaux de les associer à la prochaine revue d'évaluation à mi-parcours du document de stratégie de la BAD au Burkina Faso.

C'est sur cette invite et au-delà des remerciements mutuels que la rencontre a connu son apothéose avec la remise d'un présent à Madame la Représentante résidente de la BAD dans notre pays. Un geste simple, mais hautement symbolique, qui présage déjà de bons auspices pour la naissance d'un partenariat qui porte en germe toute l'ambition du Patronat Burkinabè d'affirmer son leadership en matière de promotion du secteur privé national.

Recevez régulièrement par mail notre bulletin , en envoyant « patronat.net » à l'adresse ci-dessous

infos@patronat.bf

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) : les acteurs formés sur le processus de sa révision.

Du 10 au 11 avril 2014, s'est tenu dans la salle de conférence du Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou (CEFPO), un atelier de formation sur le processus d'élaboration des politiques nationales de l'emploi. Cette rencontre qui a réuni les membres du Comité Technique Permanent du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CTP / CNEFP) ainsi qu'une délégation du Bureau International du Travail (BIT) a été marquée par deux temps forts dont la cérémonie d'ouverture et la phase des travaux.

Placée sous la présidence de Monsieur Frédéric KABORE, Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE), empêché, le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par Monsieur Harouna TOGOYENI, Secrétaire chargé de l'information, porte-parole du Bureau du CNPB et 1^{er} vice-président du Comité Technique Permanent du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur TOGOYENI a indiqué que les acteurs en charge d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de l'emploi font face aujourd'hui à des défis multidimensionnels beaucoup plus variés et de nature plus diverse que par le passé. Ces défis recouvrent non seulement des questions quantitatives ; niveau élevé de chômage et faible taux d'emploi mais aussi des questions qualitatives telles que l'apparition de formes de travail précaire et vulnérable et la pauvreté au travail. C'est pour relever ces défis que le Gouvernement a élaboré une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) en 2008 et souhaite la réviser pour prendre en compte les nouveaux défis de l'emploi.

Il a souligné que dans la perspective de la révision de la PNE, il était nécessaire d'outiller les membres du CTP/CNEFP sur le processus de formulation, le mécanisme de coordination et de mise en œuvre des politiques de l'emploi. Il a réitéré ses vifs remerciements à Monsieur Dramane HAIDARA, Directeur Adjoint du Bureau de l'OIT/Dakar et au BIT pour sa quête permanente à la promotion de l'emploi au Burkina Faso.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont poursuivis autour de quatre (04) sessions qui sont :

Session1- Formulation des politiques de l'emploi ;

Session2- Constituer un diagnostic solide sur l'emploi ;

Session3- Cadre organisationnel et institutionnel de suivi et de mise en œuvre ;

Session4- Budgétisation et financement de la PNE : quels défis ?

A titre introductif un bilan de mise en œuvre de la PNE a été présenté aux membres du comité. Il s'agit entre autres :

- ◆ de l'élaboration et la dissémination de plans d'actions sectoriels de promotion de l'emploi ;
- ◆ l'intégration des orientations prioritaires de la PNE dans la SCADD;
- ◆ le renforcement des capacités techniques et financières des fonds nationaux de financement ;
- ◆ le programme de formation des jeunes aux métiers ;
- ◆ l'étude sur la jeunesse, la migration et l'emploi.

Cependant, la mise en œuvre de la PNE s'est heurtée à des difficultés liées à la mise en place tardive de la structure de pilotage et à l'insuffisante appropriation des orientations de la PNE par les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Afin d'établir la cohérence entre la PNE et la SCADD, les communicateurs ont montré que la SCADD ne prend pas en compte de façon explicite l'emploi comme une question transversale à l'instar du genre, l'environnement, la population et l'aménagement du territoire mais l'emploi est intégré dans presque tous ses axes stratégiques. Ils ont indiqué que la situation de l'emploi est de plus en plus complexe avec une augmentation des déséquilibres sociaux et économiques. L'emploi est caractérisé par une répartition inégale des fruits de la croissance, un déficit d'emploi en quantité et en qualité et par l'instabilité économique. Cela se manifeste par la persistance de l'emploi informel et l'augmentation de l'emploi atypique. Une politique de l'emploi doit intégrer la

vision qui est un cadre concerté et cohérent reliant toutes les interventions en matière d'emploi et toutes les parties prenantes jouant un rôle pour atteindre des objectifs en matière d'emploi. L'approche de l'OIT des politiques de l'emploi repose sur trois principes directeurs qui ne sont rien d'autres que la quantité, la qualité et la non-discrimination en matière d'emploi. Pour que l'emploi soit considéré comme une priorité transversale, il doit être intégré à travers la budgétisation, les budgets programmes et les plans d'investissement.

En terme de défis de la budgétisation, l'Union Africaine, le BIT et le PNUD sont en train d'élaborer un guide sur la budgétisation pro-emploi dont l'objectif est de mettre à la disposition des acteurs des PNE (ministères en charge du travail et de l'emploi et autres ministères-clés, agences, parlements, partenaires sociaux, OSC) et du budget un ensemble de méthodes favorisant l'intégration de la dimension emploi dans les budgets nationaux.

Les spécialistes du BIT ont indiqué que les politiques actives de l'emploi ne créent pas des emplois durables, que c'est pour répondre aux remous sociaux que certains gouvernements créent des emplois conjoncturels de distribution de revenus aux populations.

Les participants ont reconnu de manière unanime que la révision d'une politique de l'emploi nécessite non seulement l'implication de tous les acteurs concernés par la question de l'emploi mais aussi un engagement politique fort des plus hautes autorités du Burkina Faso.

Fort de cette conviction et en guise de perspectives pour la révision de la PNE, les participants ont à la fin des travaux, formulé les recommandations suivantes :

- ◆ faire des études complémentaires en plus de l'étude bilan de la PNE afin d'établir le diagnostic de l'emploi ;
- ◆ prendre en compte l'emploi comme une question transversale dans la SCADD d'ici fin 2015 ;
- ◆ adopter la PNE en conseils des ministres ou par l'Assemblée Nationale d'ici fin 2015.

Le CNPB chez le Chef de la Délégation de l'Union Européenne



Dans le cadre du renforcement de ses relations avec ses partenaires privilégiés, le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) a rendu, le lundi 14 avril 2014 à partir de 15 heures 30, une visite de courtoisie à Son Excellence Monsieur Alain HOLLEVILLE, Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne.

Forte de huit membres, la délégation était conduite par Monsieur Birahima NACOUлма, Président du Conseil National du Patronat Burkinabè. L'objectif visé par le Premier responsable du Patronat, à travers cette visite, était de mieux faire connaître son Organisation, d'envisager les perspectives d'une coopération durable et de partager avec son hôte la vision du CNPB sur les pistes pertinentes de promotion du climat des affaires ainsi que l'évolution actuelle du processus de conclusion des APE.

Ainsi, en prélude aux échanges, la délégation patronale a édifié son interlocuteur par une brève présentation du CNPB qui a mis en exergue toute l'importance de l'Organisation faîtière des employeurs dont l'ambition est d'être un interlocuteur crédible du secteur privé auprès des pouvoirs publics et des partenaires au développement, une force de proposition et de négociation et une plateforme achevée de services et de solutions à ses membres.

Ce faisant, elle a salué les efforts déployés par l'Union européenne pour accompagner non seulement le secteur privé national mais aussi les initiatives développées au plan sous-régional.

S'intéressant aux évolutions constatées dans le processus de signature de l'accord de partenariat économique (APE), le Président du CNPB a souligné à l'attention de ses hôtes, l'option proactive prise par le Patronat burkinabè de sensibiliser ses membres afin de leur faire tirer, à long terme, le meilleur profit de la mise en œuvre de l'APE.

Monsieur l'Ambassadeur a traduit toute sa joie d'accueillir la délégation patronale avant de procéder à la présentation de son institution qui, de son point de vue est en constante mutation et se positionne désormais comme un instrument de promotion de la diplomatie des pays membres.

Malgré cette évolution, il a reconnu que l'accompagnement du secteur privé demeure au cœur de l'action de l'UE et que de nombreuses perspectives d'appui peuvent être envisagées.

C'est ainsi, qu'il a relevé les opportunités offertes par le Fonds Européen de Développement (FED) et les Fonds mis en place dans le cadre de l'accord de Bali.

Sur ce point, la délégation patronale a émis le vœu que les conditionnalités d'accès à ces fonds soient assouplies afin de les rendre plus profitables au secteur privé.

Après deux heures d'échanges, les nombreuses questions évoquées ont traduit par leur pertinence, toute nécessité de poursuivre les cadres de concertation. C'est de façon unanime que les deux parties ont entrevu la perspective de se retrouver autour de sujet et préoccupations d'importance afin de dégager ensemble les pistes d'une coopération dynamique.

Pour traduire les paroles en acte, le Président du Patronat a remis à son hôte un présent qui symbolise la vision d'une Afrique qui entend placer avec l'Europe les jalons d'un partenariat fructueux et mutuellement avantageux.



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABÈ (CNPB)

1221 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah
01 BP 1482 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. : (+226) 50 33 03 09

Fax : (+226) 50 33 03 08

Courriel: cnpb@fasonet.bf

Site web: www.patronat.bf

Le Patronat.net

Le bimestriel d'information du Patronat burkinabè

Directeur de Publication

Philomène YAMEOGO

Rédacteurs

Ferdinand ZOUNGRANA

Wenceslas BANCE

Seydou TRAORE

Alphonse GUIGUEMDE

Alizéta OUEDRAOGO

Conception et Mise en page

Alizéta OUEDRAOGO

Publication

Conseil National du Patronat Burkinabè

Autorisation n°: 3151/09/CA-GI/OUA/
P.F

ISSN 0796 - 8981



Le Programme d'Appui au Secteur Forestier (PASF) en examen



Faisant suite à l'atelier du 1^{er} juillet 2013, le Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) a organisé le jeudi 20 mars 2014 dans la salle de conférence du MEDD, la deuxième session du Comité de Pilotage du Programme d'Appui au Secteur Forestier (PASF).

Présidée par Monsieur Lambert Georges OUEDRAOGO, Secrétaire Général du MEDD, président du Comité de Pilotage du programme, cette session était de faire l'état des lieux des travaux d'avancement et du financement du PASF pour une gestion efficace.

En effet, le PASF vise à valoriser durablement les ressources forestières et de contribuer au renforcement des bases d'un développement rural durable générateur d'une croissance forte et soutenue du secteur rural en vue de lutter efficacement contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Plusieurs communications ont été présentées et soumises pour adoption au cours de cette rencontre relative à:

- ◆ l'état de mise en œuvre des recommandations de la première session du 1^{er} juillet

2013 ;

- ◆ la situation d'exécution du Plan de Travail Annuel (PTA) 2013 au 31 décembre 2013 ;

- ◆ le plan de travail et du budget annuel 2014 du PASF ;

- ◆ le processus d'opérationnalisation Fonds d'Intervention pour

l'Environnement (FIE) et de son mécanisme expérimental (mécanisme Pré-FIE) ;

- ◆ le projet d'arrêté portant création du comité de gestion du panier commun ;

- ◆ les points spécifiques liés à la vie du programme ;

En rappel, il faut savoir que le Gouvernement du Burkina Faso a bénéficié d'un appui technique et financier des coopérations suédoise et luxembourgeoise pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au secteur forestier (PASF) en vue d'accompagner, dans le cadre du Programme National du Secteur Rural, la gestion des ressources forestières, selon une approche sectorielle cohérente et coordonnée.

Cette session du comité de pilotage a permis d'apprécier les résultats atteints par le PASF et de donner de nouvelles orientations à l'équipe dirigeante afin de lui permettre d'assurer une gestion durable des ressources forestières.

Un atelier national sur la gouvernance forestière sera organisé très prochainement sur recommandation des membres du comité de pilotage